

## Envoi du 24 juin 2020

Une normalisation poussée et des règles de base simplifiées pour protéger la population.

A partir du 22 juin, les restrictions ont été grandement simplifiées et adaptées au point que presque tous les événements sont à nouveau possibles dans le monde canin.

La situation extraordinaire a été déclarée terminée et, de ce fait, l'autorité et la responsabilité repassent de l'administration fédérale aux cantons.

Depuis le 22 juin, les principaux points suivants ont changé :

- Des événements sont à nouveau possibles avec jusqu'à 1000 personnes
- La distance recommandée a été réduite de 2 m à 1,5 m
- Les cantons peuvent renforcer les exigences fédérales

Les points un et deux sont une grande simplification pour tous nos membres. Cette adaptation permet de réduire la pression lors de nombreux événements et d'assurer la sécurité.

Le troisième point est déjà un peu plus complexe. Jusqu'au 21 juin, la responsabilité et le devoir de toutes les mesures incombent à la Confédération. Depuis, la responsabilité et le devoir de mise en œuvre incombent désormais aux cantons. Les cantons peuvent renforcer ou adapter certaines mesures.

C'est précisément la raison pour laquelle nous recommandons à nos associations de prendre contact avec les autorités cantonales responsables afin de clarifier toute ambiguïté. Le canton du Tessin, par exemple, a des priorités complètement différentes de celles du canton d'Uri ou d'un canton comme Bâle.

Postadresse/  
Adresse postale  
Sagmattstrasse 2  
Postfach  
CH-4710 Balsthal

En raison de ces différences, nous ne pouvons pas fournir un modèle généralement valable pour un concept de protection. Dans la version que nous publions pour les événements, nous ajusterons le nombre de personnes et les distances.

Nous demandons à toutes les associations membres d'adapter leurs concepts de protection et de les comparer avec les réglementations cantonales qui leur sont applicables.

Le marathon si souvent cité par notre gouvernement n'est pas encore terminé. Pour l'instant, nous sommes sur une agréable section intermédiaire - au sens figuré, le chemin est légèrement en descente - mais nous n'avons pas encore atteint notre but. Tenons bon ensemble !

Geschäftsstelle/  
Secrétariat  
Sagmattstrasse 2  
CH-4710 Balsthal  
Telefon  
+41 (0)31 306 62 62  
PC 30-22569-2  
www.skg.ch  
info@skg.ch

